



LA RESTITUTION DU PATRIMOINE ARTISTIQUE AFRICAIN

«Selon la plupart des spécialistes de l'art africain, 85 à 90% du patrimoine africain se trouve hors du continent.» Cette remarque assez pertinente des universitaires Felwine Sarr et Bénédicte Savoy, auteurs du rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain, illustre la volonté des colonisateurs d'assujettir les Africains en les défaisant de leur histoire. L'heure est maintenant à la restitution, avec la décision de la France de rendre aux pays africains qui le souhaitent leurs œuvres pillées. *Forbes Afrique* a cherché à mesurer l'impact économique d'une telle décision sur un marché de l'art africain estimé à près de 300 millions de dollars de transactions par an.

DOSSIER COORDONNÉ PAR MICHEL LOBÉ EWANÉ

Didier Claes : « Nous devons être des acteurs de la récupération de nos œuvres »

Didier Claes, Congolais par sa mère et Belge par son père, est sans doute le seul Africain marchand d'art en Europe. Sa galerie compte parmi sa clientèle de nombreux collectionneurs ainsi que des institutions muséales internationales. Il analyse les conséquences économiques de la restitution à l'Afrique de ses œuvres pillées pendant la colonisation.

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL LOBÉ EWANÉ

Forbes Afrique : Quel pourrait être l'impact économique de la décision française de restituer les œuvres d'art africaines sur le marché de l'art africain en Europe ? Est-ce qu'elle peut par exemple impacter le prix des pièces qui circulent sur le marché ?

DIDIER CLAES : Il convient pour commencer de préciser que le rapport qui propose cette restitution ne concerne nullement les collections privées. Les recommandations de Felwine Saar et Bénédicte Savoy ne concernent que les collections publiques et plus précisément celles des musées français. Les collectionneurs privés, les acheteurs que je qualifie de légitimes et de bonne foi, ceux qui sont sur le marché depuis des dizaines d'années, ne sont en aucune façon visés. Cette précision est importante, car elle permet de ne pas s'écarter du sujet. Il est important que les relations économiques soient protégées. On ne peut pas se permettre d'attaquer les acheteurs légitimes et de bonne foi.



Expert en art africain, Didier Claes est président du Brussels Non European Art Fair (BRUNEF) et vice-président du Brussels Antiques & Fine Arts Fair (BRAFA).

Maintenant, pour revenir à votre question, tout dépend de comment on regarde les choses. Premièrement, je pense que cette décision, contrairement à ce qu'on peut penser, va booster le marché. Pour la simple et bonne raison que s'il y a des restitutions de certaines pièces des musées occidentaux, cela va obliger ces musées nationaux à activer leur politique d'achats et d'acquisitions pour remplacer ces œuvres qui vont retourner en Afrique. Deuxièmement, je crois très fortement à la croissance en Afrique et, aujourd'hui, il y a des acteurs économiques africains qui peuvent eux aussi contribuer à cette réappropriation des œuvres en faisant des acquisitions. C'est le cas par exemple d'un collectionneur comme Sindika Dokolo. Il n'a pas attendu que les Occidentaux restituent des œuvres africaines pillées.

Nous, Africains, nous ne devons pas nous contenter de jouer sur la repentance coloniale. Il est extrêmement important que nous ne soyons pas passifs dans ce processus de restitution. Nous ne devons pas en rester à nous plaindre en criant « Redonnez-nous, redonnez-nous ! ». Nous devons être des acteurs du processus de récupération de nos œuvres. Ensuite, il faut une véritable politique artistique et culturelle, il faut construire de vrais musées avec une politique d'acquisition et une stratégie d'échange des pièces, y compris entre musées africains.

Avez-vous une idée de ce que le marché de l'art africain représente aujourd'hui ?

D.C. : Le marché de l'art est extrêmement important. Il représente des milliards de dollars dans le monde. J'ai réalisé il y a quelques années une étude sur le marché de l'art africain. Il représente près de 300 millions de dollars par an de transactions en moyenne. Sans compter le marché des échanges sur Internet (eBay, Amazon, etc.). Dans cette estimation, on prend en compte les chiffres d'affaires des maisons comme Sotheby's, Christie's et

toutes les maisons de ventes publiques auxquelles s'ajoutent les ventes des marchands d'art. Cette étude a été validée par mes confrères du marché. Je précise qu'il s'agit du marché de l'art africain et océanien.

Est-ce que vous intégrez l'art africain contemporain dans cette estimation ?

D.C. : L'art contemporain n'est pas pris en compte dans ce chiffre. Il doit représenter un peu moins. Son marché est plus difficile à évaluer, car c'est un marché beaucoup plus jeune, plus récent. Sotheby's n'a commencé à le commercialiser qu'en 2017. Le marché dont je vous parle et qui pèse 300 millions de dollars fait fonctionner des entreprises, des PME, crée des emplois, paie des impôts dans tous les pays où il est actif. Il exporte y compris vers l'Afrique, et il génère de la TVA.

Comment les acteurs du marché de l'art africain, les collectionneurs, les galeristes, les marchands européens, réagissent-ils aux conclusions du rapport Sarr-Savoy ?

D.C. : Il y a eu un peu d'inquiétude du début. J'entends beaucoup de mes confrères marchands affirmer que les Africains ne se sont jamais intéressés à l'art africain. Ils disent : « *Ils veulent qu'on leur remette des cadeaux, qu'on leur redonne tout ce que nous avons acheté. Mais que font-ils pour prouver qu'ils s'intéressent vraiment à l'art africain ?* »

Et donc il est très important que nous, Africains, fassions mentir tous ces commentaires. Que nous manifestions vraiment une volonté de promouvoir notre culture. Il y a une génération de riches africains, au Nigeria par exemple, qui doivent montrer la voie, qui peuvent contribuer à créer, à monter des institutions.

Ici en Europe, on peut attendre beaucoup du domaine privé si celui-ci est protégé. Demain, on pourrait le solliciter. Mais il faut éviter de le mettre dos au mur. Il y a de nombreux collectionneurs en Europe



Pour Didier Claes, l'art africain a besoin de véritables structures muséales sur le continent et de professionnels formés à l'histoire de l'art et à la conservation.

«Beaucoup affirment que les Africains ne se sont jamais intéressés à l'art africain. Il est très important que nous les fassions mentir.»

qui sont des amoureux de l'Afrique et de l'art. Il pourrait y avoir des donations volontaires. Beaucoup de collectionneurs pensent à des solutions. Le marché de l'art détient des informations, une connaissance, une expertise du terrain et des œuvres. Demain, on aura besoin de ces acteurs pour imaginer des stratégies, des politiques, organiser des expositions, comme on le fait ici par exemple au Quai-Branly, où les collectionneurs privés prêtent des pièces pour des expositions. Il faut que le domaine privé soit ami de la culture africaine et non adversaire ou ennemi.

La stratégie de Sindika Dokolo – que vous conseillez et accompagnez –, qui consiste à racheter à des collectionneurs des pièces à des prix dont il fixe lui-même le montant en les menaçant de poursuites judiciaires, va-t-elle être affectée ou stoppée par la décision des autorités françaises ?

D.C. : Non, pas du tout. Sindika est un collectionneur. C'est quelqu'un qui aime l'art africain ancien et contemporain. Il n'a pas attendu la France ni les États africains pour engager ce combat de la récupération des œuvres africaines.

Quels conseils d'ordre pratique donneriez-vous à des pays africains qui veulent engager le processus de récupération de leurs œuvres ?

D.C. : La première chose est de construire rapidement des institutions fortes en mettant en avant la formation. Formation d'historiens de l'art, d'anthropologues, de conservateurs. Certes, il y en a, mais pas assez, il faut une masse critique. Et surtout, il n'y en a pas partout. Si on a des institutions fortes et qui sont en plus soutenues par des acquisitions d'objets sur le marché, alors on verra qu'il y a quelque chose d'important qui se passe. **E**

Un rapport qui ne met pas tout le monde d'accord

Le rapport de Ferwine Sarr et Bénédicte Savoy sur la restitution du patrimoine africain ne fait pas l'unanimité en France. Plusieurs acteurs de la culture craignent de voir se vider certains musées hexagonaux.

PAR SAMUEL NJA KWA

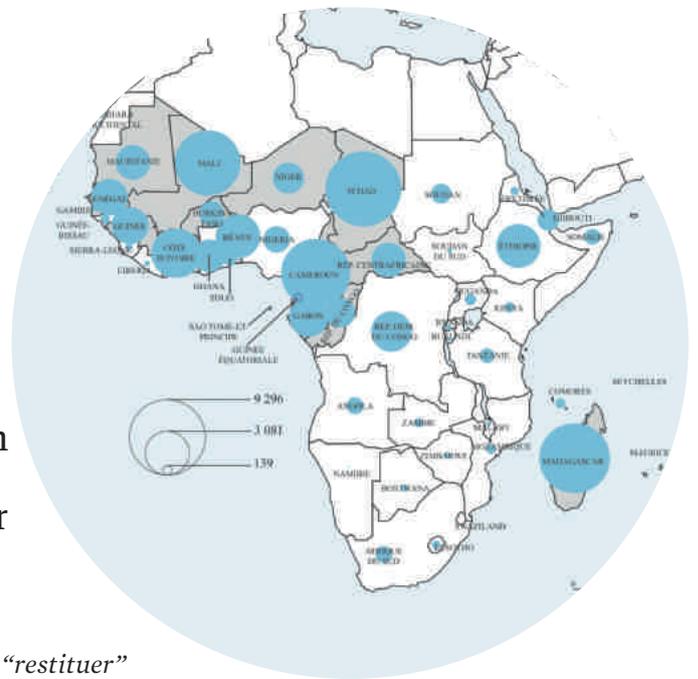
Tout commence lorsqu'Emmanuel Macron est élu président de la République française en mai 2017. Dans un contexte de libération de la parole mémorielle, il veut instaurer de nouveaux rapports entre la France et l'Afrique francophone subsaharienne.

Son discours prononcé au Burkina Faso le 28 novembre 2017 face aux étudiants de l'université de Ouagadougou est évocateur. Extrait : « Dans ce domaine [la culture, NDLR], je ne peux pas accepter qu'une large part du patrimoine culturel de plusieurs pays africains soit en France. Il y a des explications historiques à cela, mais il n'y a pas de justification valable, durable et inconditionnelle. Le patrimoine africain ne peut pas être uniquement dans des collections privées et des musées européens. Le patrimoine africain doit être mis en valeur à Paris, mais aussi à Dakar, à Lagos, à Cotonou, ce sera une de mes priorités. Je veux que d'ici à cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique. » C'est ainsi que va naître et se concrétiser l'idée de la restitution du patrimoine africain. Un état des lieux sous forme de rapport est remis à Emmanuel Macron un an plus tard.

« Littéralement, "restituer" signifie rendre un bien à son propriétaire légitime. Ce terme rappelle que l'appropriation et la jouissance du bien que l'on restitue reposent sur un acte moralement répréhensible (vol, pillage, spoliation, ruse, consentement forcé, etc.) qui délégitime la propriété dont on se prévaut et la rend indue, sinon inquiète. Dès lors, restituer vise à réinstaurer le propriétaire légitime du bien dans son droit d'usage et de jouissance, ainsi que dans toutes les prérogatives que confère la propriété (usus, fructus et abusus). » Cette phrase, extraite du rapport rendu public en novembre 2018, traduit explicitement la volonté du président français de permettre aux Africains de recouvrer leur patrimoine. Le sous-titre, « Vers une nouvelle éthique relationnelle », exprime sa ferme volonté d'instaurer de nouvelles relations entre la France et l'Afrique.

CHANGEMENT DE LÉGISLATION

Les deux chercheurs, l'historienne de l'art Bénédicte Savoy et l'écrivain Felwine Sarr, vont ainsi recenser près de 70 000 œuvres au musée du Quai-Branly, inauguré en 2006 par le président Jacques Chirac. On imagine donc qu'elles ont été exposées dans un premier temps au musée des Colonies (1931-



Nombre d'œuvres de l'unité patrimoniale « Afrique » par pays présentes au musée du Quai-Branly-Jacques-Chirac, à Paris.

1935) devenu musée national des Arts d'Afrique et de l'Océanie, aujourd'hui musée national de l'Histoire de l'immigration, puis ont transité par le musée de l'Homme et le musée de l'Armée.

Afin de procéder à la restitution des œuvres prises pendant la période coloniale en Afrique subsaharienne, le rapport suggère un changement de la loi française sur le patrimoine. Tout en jugeant ce rapport « intéressant », Stéphane Martin, président du musée du Quai-Branly, s'est indigné sur la radio française Europe 1 le 25 novembre 2018 en affirmant que « ce rapport n'[aimait] pas beaucoup les musées », qui ne devraient pas être « les otages de l'histoire douloureuse du colonialisme ». Dans une tribune publiée le 23 novembre 2018 par le quotidien français *Le Figaro*, Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre de la Culture, soutient l'idée que « la mise en œuvre des recommandations aurait pour effet de vider les collections africaines des musées français et, en premier lieu, celles du musée du Quai-Branly ». Il souligne « le parti pris militant » des auteurs et critique leurs conclusions.

Ces derniers affirmaient pourtant dans le journal *Libération* du 21 novembre 2018 : « Nous avons été soucieux de faire ce travail de façon très méticuleuse, aucunement de façon polémique. Nous n'avons pas de préjugés. En partant des objets et de leur histoire, nous avons mis le doigt, dans le contexte colonial, sur un système d'exploitation culturelle qui s'ajoutait au système d'exploitation des ressources naturelles. C'est un travail scientifique, nous avons fait œuvre d'historiens. » Et d'ajouter : « Il ne s'agit pas de vider les musées français, dont il restera toujours de nombreuses œuvres pour témoigner ici de cette histoire de captation patrimoniale. »

LE RETOUR DU PATRIMOINE AFRICAIN SUR LE CONTINENT

Vingt-six œuvres seront de retour au Bénin et nul doute que d'autres seront restituées aux pays qui en feront la demande. Selon l'AFP, la Côte d'Ivoire, par la voix de son ministre de la Culture, Maurice Bandaman, aurait réclamé la restitution de 148 œuvres, dont le Djidji Ayokwe, le célèbre tambour parleur ébrié actuellement au musée du Quai-Branly à Paris. « Au moins 50 musées dans le monde détiennent des œuvres ivoiriennes et cette liste ne comprend pas les collections privées », a-t-il souligné. La Côte d'Ivoire prévoit ainsi de se doter d'un musée aux normes internationales à Treichville, une commune d'Abidjan, en 2023.

Le quotidien *Ouest-France* du 25 novembre 2018 rapporte que « le président Emmanuel Macron a proposé de réunir à Paris au premier trimestre 2019 l'ensemble des partenaires africains et européens pour définir le cadre d'une "politique d'échange" d'œuvres d'art ». Sans aucun doute, cette réunion est attendue par toutes les parties engagées dans ce projet. 



Un musée des Civilisations noires à Dakar

Le Sénégal vient de se doter d'un musée des Civilisations noires (MCN). Cet immense bâtiment à l'architecture ronde, offert par la Chine, va profiter selon les autorités sénégalaises à « tous les Africains et à leurs descendants de la diaspora ». Entretien avec son directeur général, Hamady Bocoum.

PAR COUMBA SYLLA

Forbes Afrique : Le MCN a été inauguré le 6 décembre 2018. D'où est venue l'idée de ce musée ?

HAMADY BOCOUM : C'est une idée qui est très vieille, elle est là depuis qu'existent les mouvements revendicatifs dans la diaspora de sauvegarde des civilisations négres. Elle est restée omniprésente dans toutes les grandes rencontres d'intellectuels noirs d'Afrique et de la diaspora, jusqu'au festival mondial des Arts négres de 1966. Au sortir de ce festival, Léopold Sédar Senghor, qui présidait le Sénégal à l'époque, a décidé de réaliser le musée des Arts négro-africains, devenu finalement le musée des Civilisations noires, qui a été construit entre 2013 et 2015 par nos partenaires chinois.

Quel a été le coût de ce musée ?

H.B. : On est autour de 30 millions de dollars, construction et équipements techniques compris. La Chine a offert le bâtiment, le terrain est le nôtre. En surface bâtie, nous avons environ 14 000 m² et en

« L'idée d'un tel musée est très vieille, elle est là depuis qu'existent dans la diaspora les mouvements revendicatifs de sauvegarde des civilisations négres. »



termes d'emprise, nous avons 1,2 hectare.

Combien de personnes y travaillent ?

H.B. : Nous fonctionnons avec un personnel permanent qui compte pour le moment une quinzaine de personnes, mais qui va monter à une centaine. Nous avons externalisé beaucoup de choses : le gardiennage, l'entretien, le nettoyage... L'un dans l'autre, il y a une soixantaine de personnes qui travaillent ici.

De quel budget disposez-vous pour les acquisitions et pour le fonctionnement ?

H.B. : Un musée, ça se construit. Nous sommes un musée dynamique, évolutif. Nous allons acquérir les collections au fur et à mesure. Mais pour permettre au musée des Civilisations noires d'être dans la plénitude de ce qu'il a envie de faire, il faut prévoir un investissement en termes d'acquisitions de pas loin de 10 milliards de francs CFA sur les cinq à dix prochaines années. Et pour bien fonctionner, il faudra un budget minimal de 2,8 milliards de francs CFA par an.

Combien de pièces compte l'exposition inaugurale du MCN et quelle est la valeur de ces œuvres ?

H.B. : Nous avons environ 700 pièces exposées, dont pratiquement 80 % ont été apportées par les ressortissants d'Afrique ou de la diaspora. Nous en avons beaucoup plus dans les réserves. La valeur d'une œuvre d'art est très variable, inestimable même. Mais si l'on devait évaluer la valeur réelle de



Hamady Bocoum est chercheur, historien-géographe de formation, spécialisé en archéologie et ancien directeur de l'Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de Dakar.

ce qu'il y a ici actuellement, on serait autour de 15 à 20 millions de dollars.

Dans la foulée de la publication du rapport sur la restitution du patrimoine africain, à votre connaissance, le Sénégal a-t-il fait des demandes à la France ou la France lui a-t-elle fait des promesses ?

H.B. : Nous attendons de recevoir un inventaire spécifique pour le Sénégal. Quand cela sera fait, je pense que les experts vont se saisir du dossier et faire des propositions aux autorités, pour que la proposition politique soit faite. Pour le moment, nous n'en sommes pas encore là.

Si cela se faisait, y aurait-il un impact pour le MCN ?

H.B. : Oui, mais un impact relatif. Parce que le MCN n'est pas un musée ethnographique. Nous nous intéressons à toute l'histoire de l'Afrique, des origines à la production contemporaine. Or, les objets concernés qui sont en France datent, la plupart du temps, de la conquête coloniale ou de la domination coloniale. C'est vrai que cela fait partie de notre histoire, mais cela ne peut pas être essentialisé comme étant le cœur de notre patrimoine. Il faut parler de tout à la fois.

Il faut s'adresser au public. Or, d'après les spécialistes, un des défis des musées en Afrique est la fréquentation, surtout par les locaux.

H.B. : Il faudrait parler aux locaux de ce qui leur parle. Nous allons leur parler de l'histoire de notre humanité, des contributions de l'Afrique au patrimoine de l'humanité. Donc nous renouvelons le discours. En outre, nous sommes en train de préparer un muséobus pour aller présenter le programme du musée dans les langues nationales. Et dans les mois à venir, le MCN va être hyperconnecté, il sera possible d'avoir des commentaires dans six des langues nationales d'ici, en plus du français et de l'anglais. Avec des initiatives de ce genre, nous allons pouvoir nous adresser à tous les publics. **E**